

PROVINCE DE QUÉBEC  
Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal du Village de Price, tenue à l'Hôtel-de-ville de Price (salle WGB), le lundi, 2 novembre 2020 à 20h00 heures.

Sont présents à cette séance :

Présidé par M. Bruno Paradis - Maire	
1- Nancy Banville	4- Michel Imbeault
2- Marie-Renée Savard	5- Mathieu Gagné (absent)
3- Ghislain Michaud	6- Lise Lévesque

Assiste également à la séance, Martin Normand, directeur général.

### 1. Mot de bienvenue

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2020-11-126

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

### 3. ADMINISTRATION

#### 3.1 Procès-verbaux

2020-11-127

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement que le procès-verbal du lundi, 5 octobre 2020 soit adopté.

Adopté

#### 3.2 Adoption des comptes à payer

2020-11-128

Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

CHÈQUES NO 9852 à 9878	139 894.29\$
PRÉLÈVEMENTS NO 3200 à 3225	46 691.43\$
SALAIRES ÉLUS (Octobre)	3 483.55\$
SALAIRES INCENDIE (28 sept. au 24 oct.)	3 966.80\$
SALAIRES EMPLOYÉS (28 sept. au 24 oct.)	19 734.81\$
<b>TOTAL</b>	<b>213 770.88\$</b>

Adopté

### 3.3 États financiers et états comparatifs au 31 octobre 2020

Les états financiers et états comparatifs au 31 octobre 2020 ont été déposés aux élus par le directeur général.

### 3.4 Adoption du règlement sur le bannissement plastiques

2020-11-129

#### **Adoption d'un règlement #385 pour le bannissement des produits de plastique à usage unique**

- CONSIDÉRANT QUE dans le Plan de Gestion des Matières résiduelles de la MRC de La Mitis, une de ses orientations en gestion des matières résiduelles dans le but de respecter, voire dépasser les objectifs nationaux tout en restant cohérent et ancré dans la réalité territoriale est d'amener l'ensemble de la population et des ICI à adopter une saine gestion des matières résiduelles résultant, entre autre, en la réduction à la source des matières résiduelles produites;
- CONSIDÉRANT QUE l'adoption d'un règlement incitatif ou coercitif sur la gestion des matières résiduelles fait partie de la mesure 38 du Plan de Gestion des Matières Résiduelles de la MRC de La Mitis;
- CONSIDÉRANT QUE les produits de plastique sans numéro ou de numéro 6 expansé ne sont pas recyclables, donc se retrouvent à l'enfouissement et que l'objectif provincial est de réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant pour 2023;
- CONSIDÉRANT QUE le recyclage des pellicules de plastique est un enjeu pour le centre de tri des matières recyclables qui dessert la MRC de La Mitis par le biais d'un contrat, puisque les débouchés pour le recyclage de cette matière sont rares, voire inexistants depuis plusieurs mois;
- CONSIDÉRANT QUE la fabrication de plastique à base de pétrole contribue aux changements climatiques;
- CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis a adopté une *Stratégie de bannissement des produits de plastique à usage unique* le 15 juillet 2020;
- CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 19 de la *Loi sur les compétences municipales*, RLRQ, c. C-47.1, les municipalités locales peuvent adopter des règlements en matière d'environnement;
- CONSIDÉRANT QU' un avis de motion et une présentation du projet de règlement a été fait par Madame Lise Lévesque lors de la séance du 5 octobre 2020;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Marie-Renée Savard appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement relatif au bannissement des produits de plastique à usage unique sur le territoire de la municipalité de Price soit présenté pour adoption.

### 3.5 Renouvellement d'un prêt à la caisse populaire / Ass. des eaux

2020-11-130

Il est proposé par Ghislain Michaud appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le prêt #1 par emprunt par billet au montant de 37 700\$ au taux de 3.31% pour cinq (5) ans à la Caisse Desjardins, de gré à gré, en référence au règlement d'emprunt 278 pour le projet d'assainissement des eaux. La date de renouvellement est le 9 novembre 2020. Messieurs Bruno Paradis, Maire et Martin Normand directeur général, sont autorisés à signer au nom

de la Municipalité les billets.

### **3.6 Don à Centraide Bas-St-Laurent / 50\$**

2020-11-131

Il est proposé par Nancy Banville appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 50 \$ à Centraide Bas-St-Laurent dans le cadre de sa campagne 2020.

### **3.7 Don à l'album des finissants du Mistral / 100\$**

2020-11-132

Il est proposé par Ghislain Michaud appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don en visibilité dans l'album des finissants de l'École du Mistral pour un montant de 100\$.

### **3.8 Don à Moisson Mitis / 500\$**

2020-11-133

Il est proposé par Lise Lévesque appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don à Moisson Mitis dans le cadre de sa campagne « Panier de Noël 2020 » d'une valeur de 500\$.

## **4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **4.1 Formation d'officier non-urbain**

2020-11-134

Il est proposé par Ghislain Michaud appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire deux pompiers à la formation d'officier non-urbain :

- Jean-François Ringuette
- Dominique Chenel

### **4.2 Sécurité près de l'école**

2020-11-135

Il est proposé par Lise Lévesque appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité d'autoriser l'école des Cheminots de St-Rémi à fermer la rue St-Camille de façon temporaire entre la rue St-Charles et Sacré-Cœur pendant la période d'entrée et de sortie des élèves. La municipalité prêtera six (6) cônes de sécurité à l'école pour créer l'entrave et l'école devra s'assurer que la sécurité est gérée par un adulte bien identifié d'un dossard réglementaire. Une pancarte signalétique devra également être visible indiquant que la rue est fermée temporairement.

## **5. TRAVAUX PUBLICS**

### **5.1 Dépôt du bilan de la stratégie d'économie d'eau potable 2019**

Le bilan d'économie d'eau potable 2019 a été déposé par le directeur général.

### **5.2 Projet de développement / entente en eau potable**

2020-11-136

Attendu qu' une étude est en cours pour étudier la capacité actuelle de nos installations de traitement

de l'eau pour approvisionnement en eau potable;

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité d'aviser les municipalités ayant une entente avec la Municipalité de Price en eau potable de suspendre tout projet de développement ayant besoin d'eau potable jusqu'à la conclusion de l'étude.

## **6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **6.1 Demande de dérogation mineure / 10 rue St-Jean-Baptiste**

2020-11-137

- Considérant que** la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;
- Considérant que** l'application du règlement cause un préjudice sérieux au requérant;
- Considérant que** la demande porte sur une disposition pouvant faire l'objet d'une dérogation mineure;
- Considérant que** l'autorisation d'une telle demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins de leur droit de propriété;

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité de suivre les recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) et d'accorder la dérogation mineure tel que spécifié dans l'avis public. Le conseil aimerait toutefois mentionner aux propriétaires que la dérogation mineure n'a pas pour effet de se soustraire aux autres règlements en vigueur, notamment celui sur les nuisances.

### **6.2 Demande de permis de démolition / 16 rue St-Rémi**

2020-11-138

- Considérant que** le Ministère du Revenu, en tant que propriétaire du 16, rue St-Rémi, à mandater le Ministère de l'environnement pour régulariser le passif environnemental ;
- Considérant que** le Ministère nous ont démontrés qu'il n'avait d'autre choix que de démolir le bâtiment actuel pour bien décontaminer le sol;

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité d'accorder un permis de démolition et émettre un certificat d'autorisation au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et ce, en vertu de l'article 3 a) du règlement 370, considérant le bâtiment vétuste et dangereux.

### **6.3 Paiement de facture Amerik Innovation / Implantation d'un belvédère**

2020-11-139

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité de payer la facture d'Amerik Innovation dans le cadre du projet d'implantation d'un belvédère au montant de 2015.76\$. Les surplus affecté – Projets spéciaux seront affectés de la somme.

### **6.4 Adoption du plan 2020-2021 du Comité de développement de Price**

2020-11-140

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Marie-Renée Savard et résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'action 2020-2021 du Comité de développement de Price et de verser la somme de 500\$ pour le dépôt 2019-2020 et 500\$ pour le dépôt 2020-2021.

## **7. LOISIRS ET CULTURE**

### **7.1 Adoption du plan d'action de la stratégie jeunesse**

2020-11-141

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Michel Imbeault et résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'action jeunesse pour la municipalité dans le cadre de la stratégie jeunesse en milieu municipal de la MRC de La Mitis.

### **7.2 Appui au projet de conte musical participatif « Promenade »**

2020-11-142

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Banville et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet de conte musical participatif pour les enfants de 3 à 6 ans déposé par le Club Musi'art de Price dans le cadre du programme « Initiatives culturelles » de la MRC de la Mitis.

## **8. RAPPORT DES ÉLUS**

## **9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DIVERS**

### **9.1 Fondation de la Santé de la Mitis / Campagne de financement**

2020-11-143

Il est proposé par Marie-Renée Savard, appuyé par Lise Lévesque et résolu à l'unanimité de participer à la campagne de financement de la Fondation de la Santé de la Mitis sous le thème « Ensemble pour notre santé » en y inscrivant une équipe de 4 joueurs pour le tournoi de quilles qui se tiendra le 28 et 29 novembre prochain. Le cout d'inscription est de 125\$.

## **10. Levée de l'assemblée :**

Marie-Renée Savard propose la levée de l'assemblée à 20h40.

\_\_\_\_\_

Maire

\_\_\_\_\_

Directeur général

### **Attestation :**

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_

Bruno Paradis, maire